

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N°2020-173

MC/HD

OBJET : Concours sur titres avec épreuves d'assistant territorial socio-éducatif, session 2020.
Composition du jury.

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès au corps et cadres d'emplois de la fonction publiques,

Vu le décret n°2013-646 du 18 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu l'arrêté n° 2019-247 du 26 novembre 2019 portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2020,

Vu l'arrêté n° 2020-39 du 17 février 2020 modifié portant ouverture de la session 2020 du concours sur titres avec épreuves d'assistant territorial socio-éducatif,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et des examens professionnels entre les centres de gestion de la région Ile-de-France,

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2020 du concours sur titres avec épreuves d'assistant territorial socio-éducatif,

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20200916-2020-173-AR
Date de télétransmission : 24/09/2020
Date de réception préfecture : 24/09/2020

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2020 du concours sur titres avec épreuves d'assistant territorial socio-éducatif, se compose comme suit :

Collège des fonctionnaires territoriaux

Arsène BOLOUVI, président du jury, attaché territorial principal au département de Seine-Saint-Denis
Pascal FABBRI, attaché territorial au département du Val-de-Marne
Christel GANE, membre du jury, attachée territoriale au département du Val-de-Marne
Laurence GUILLOT, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP
Azzouz HOUAMED, attaché territorial principal au département du Val-de-Marne
Véronique MESUREUX, représentante du CNFPT
Ludovic VIGNACOURT, attaché territorial à Pantin

Collège des personnalités qualifiées

Taoufik ADOHANE, psychologue hors classe à Saint-Denis
Magalie FOUET, responsable du pôle RSA à Pantin
Xavier JOLIBERT, directeur général adjoint des services à Fresnes
Malika KEMACHE, suppléante du président du jury, directrice du pôle santé et maintien à domicile à Pavillons-sous-Bois
Fanny MANGIN, attachée principale de l'administration de l'Etat
Sophie NIELLINI, intervenante sociale préfecture de police de Paris
Odile PEIGER, directrice d'un établissement sanitaire et social à Aulnay-sous-Bois

Collège des élus locaux

Christophe BERNIER, adjoint au maire de Gennevilliers
Françoise BITATSI-TRACHET, conseillère municipale de Livry-Gargan
Bernadette BLONDEL, conseillère municipale déléguée de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Christophe CARRERE, membre du jury, conseiller municipal de Crosne
Jacques DJENGOU MBOULE, conseiller municipal délégué de Boissy-Saint-Léger
Denis GABRIEL, adjoint au maire de Rueil-Malmaison
Myriam MARTEL, conseillère municipale à Breuil-le-Vert

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 16 septembre 2020
Pour Le Président et par délégation,
La Directrice des concours,



Martine Barberoux

Martine BARBEROUX